

Le départ du Dr A. Bohren, directeur de la SUVAL

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **34 (1942)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le départ du Dr A. Bohren, directeur de la SUVAL.

Le conseil d'administration de la Caisse nationale suisse d'assurance-accidents a eu la main heureuse, il y a 25 ans, en appelant, sur la proposition de Greulich, le Dr Bohren à la direction de la nouvelle institution. La classe ouvrière voyait l'un de ses représentants occuper une fonction d'une haute importance pour elle; elle savait que le choix de Greulich et du conseil d'administration de la caisse s'était porté sur une personnalité consciente de ses responsabilités sociales, énergique et décidée à surmonter les difficultés que l'assurance obligatoire contre les conséquences d'accidents ne manquerait pas de rencontrer au cours des premières années. Le Dr Bohren se rendit immédiatement compte qu'il importait, en premier lieu, de consolider les bases techniques de la caisse si l'on voulait qu'elle soit en mesure de remplir sa mission sociale. Mathématicien, le Dr Bohren prit toutes les dispositions nécessaires pour assurer une évolution financière saine permettant à la caisse de remplir en tout ses obligations envers les invalides et les survivants. La SUVAL, en dépit des fluctuations économiques, n'a jamais failli un instant à sa tâche, bien que cette réalisation, plus encore cette réussite, n'ait pas toujours été appréciée à sa juste valeur. Mais quelles protestations si la caisse avait été obligée, en pleine crise économique, d'augmenter les primes pour faire face à ses obligations légales! Les employeurs comme les salariés auraient récriminé, et avec quelle énergie! en reprochant à la caisse une gestion imprévoyante. Mais les Suisses sont ainsi faits qu'ils n'interviennent que lorsque quelque chose va mal. Les compliments ne sont pas leur affaire, et c'est parfois décourageant.

Le Dr Bohren n'a cessé de juger la situation non pas en « homme d'affaire », mais en homme clairvoyant, sachant prévoir. Connaissant parfaitement les faits économiques et les nécessités techniques de la caisse, il savait en tirer les conséquences pour le bien de l'institution qu'il dirigeait et de ses protégés, sans se laisser influencer ou ébranler par les critiques souvent malveillantes dont il était parfois accablé. Il savait que tout avilissement des prestations de la caisse, soit sous forme de réduction des versements ou d'augmentation des primes, était supporté en dernière analyse par les assurés, par les travailleurs de conditions modestes. La direction de la caisse ne pouvait donc se permettre de tenir compte des contingences passagères, de facteurs psychologiques momentanés. Elle devait suivre sa ligne de conduite pour assurer la stabilité de l'œuvre sociale à accomplir, toute fluctuation des prestations, étant donné le nombre des intéressés, risquant de causer des tensions sociales et politiques.

Le Dr Bohren qui, en sa qualité de professeur d'université, a contribué à former une génération de mathématiciens d'assu-

rance, s'est toujours distingué par une vue nette des choses. Sévère envers lui-même, il a beaucoup exigé de ses collaborateurs. Le sentiment profond de sa responsabilité sociale ne l'a jamais abandonné. Pas un instant, il n'a cédé à traiter superciellement les questions sociales. Le personnel de la caisse a trouvé en lui non seulement un chef, mais aussi un ami. Les travailleurs victimes d'accidents, dans la mesure où les dispositions de la loi le permettaient, ont toujours pu compter sur la compréhension du D^r Bohren, que le conseil d'administration de la SUVAL avait appelé entre temps aux fonctions de directeur. C'est l'activité et l'exemple du D^r Bohren qui ont engagé nombre de patrons et d'ouvriers à renoncer progressivement à l'attitude hostile qu'ils avaient adoptée en face de la caisse. Le D^r Bohren a réussi à surmonter la méfiance, à éveiller la compréhension pour la tâche difficile de la SUVAL. Tâche difficile entre toutes. En effet, d'un côté, la caisse devait gérer les recettes selon des principes strictement commerciaux et, de l'autre, faire preuve d'humanité envers les malheureux travailleurs victimes d'accidents, envers les invalides et les mutilés. Le D^r Bohren est parvenu à concilier ces deux aspects de son activité. Peu de temps avant son départ, il a couronné sa carrière en faisant obtenir une allocation de renchérissement aux bénéficiaires de rentes. Ces derniers ont donc bénéficié de cette mesure sociale bien avant les autres titulaires de rentes, notamment avant les assurés des caisses de pensions. Cette décision de la SUVAL a été d'autant mieux accueillie qu'elle allège la situation des couches de la population les moins favorisées, la situation de travailleurs qui ont perdu l'usage d'un membre ou une part importante de leur capacité de travail.

A l'occasion du départ de M. le directeur Bohren, il est indiqué de rappeler deux publications qui, bien que de caractères différents, n'en définissent pas moins excellemment la nature et l'activité de la SUVAL. La première d'entre elles est le rapport d'experts relatif à la gestion et à l'administration de la caisse d'assurance-accidents paru en 1937. Ce rapport constate que la direction, tout en faisant preuve du sens commercial nécessaire, ne manque ni de compréhension, ni d'humanité envers les assurés. Ceux qui connaissent de près l'activité de la SUVAL ne manqueront pas de souscrire à cette constatation. Certes, la caisse est organisée d'une manière rationnelle et commerciale, mais elle remplit pleinement ses tâches sociales. Lorsque des insuffisances apparaissent, et elles sont indéniables, ce n'est pas la caisse qu'il faut rendre responsable, mais le législateur qui, aujourd'hui encore, n'a pas conçu d'une manière assez large l'activité de cette institution sociale. Quoi qu'il en soit, toutes les critiques dont la situation de monopole de la caisse a fait l'objet se sont révélées sans fondement. Et c'est une profonde satisfaction pour M. le directeur Bohren.

La seconde de ces publications a paru à l'occasion du départ du D^r Bohren. Quelques-uns des fonctionnaires supérieurs ont réuni

en volume quelques études qui donnent les informations les plus précieuses sur le rôle économique et social de la SUVAL. Aucune publication ne saurait donner une impression plus nette de l'esprit qui règne à la direction de la caisse. Cet esprit n'est pas fait de contrainte, mais d'humanité; les organes de la caisse s'efforcent toujours de sauvegarder la dignité des travailleurs victimes d'accidents. En outre, cet ouvrage démontre que les recherches scientifiques et le progrès peuvent très bien prospérer dans le cadre d'une institution qui n'a pas le gain pour mobile.

M. le professeur Zollinger et ses collaborateurs exposent l'organisation et le fonctionnement du service médical. M. M. Helfenstein consacre son article à « vingt ans de prévention des accidents ». Comme on le sait, la loi fédérale sur l'assurance-maladie et accidents ne limite pas l'activité de la SUVAL à l'assurance-accidents, mais l'oblige à veiller que les entreprises prennent toutes les mesures de protection que l'expérience fait apparaître nécessaires et dont le niveau technique permet l'application. Bien qu'aucun texte légal ne permette à la caisse d'obliger les entreprises à prendre ces mesures, elle dispose cependant d'un moyen efficace: elle peut baisser les primes des employeurs qui répondent à cette nécessité et fixer à un taux plus élevé celles des entreprises qui négligent de prendre les dispositions propres à protéger la santé de leurs employés. Le service de prévention des accidents organisé par la SUVAL n'a certainement pas son pareil. Et pourtant, parmi les activités de la caisse, c'est celle qui s'est heurtée aux oppositions les plus vives. Il a fallu beaucoup de volonté et d'énergie pour les surmonter et pour arriver aux résultats actuels. Toutefois tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'est pourquoi M. Helfenstein, dans ses conclusions, demande que l'on crée des fonctions « d'ingénieurs de la sécurité », fonctions dont on néglige encore par trop l'importance en Suisse.

Dans une autre étude, M. A. Ingold démontre d'une manière convaincante l'esprit démocratique qui préside à l'organisation et à l'activité de la SUVAL.

M. le sous-directeur Viquerat expose le problème des primes; il envisage l'évolution avec optimisme. Les mathématiciens d'assurance de la caisse poursuivent inlassablement leurs efforts en vue d'élargir les bases techniques de l'établissement. M. le Dr Oertli, le nouveau sous-directeur, commente d'une manière très intéressante l'aspect juridique de l'activité de la SUVAL. M. F. Hohl expose le fonctionnement de l'assurance des accidents non professionnels. Ces deux études montrent qu'en dépit des quelques insuffisances la législation en vigueur, d'une manière générale, a fait ses preuves. E. Joho nous renseigne ensuite très abondamment sur l'activité du Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents. Comme on le sait, ce bureau a été créé il y a quelques années sur l'initiative de l'Union syndicale suisse.

Il serait nécessaire de consacrer de plus amples commentaires à cette publication. Nous allons au devant de temps nouveaux; la revision de l'assurance obligatoire sera l'une des prochaines tâches. Nous espérons que cette revision s'effectuera dans l'esprit qui anime cette publication, l'esprit que le D^r Bohren a su insuffler à la SUVAL.

Le D^r Bohren prend sa retraite. Mais nous sommes convaincus que ce n'est pas une retraite complète et qu'il mettra encore son expérience au service du pays. Libéré des obligations quotidiennes, des multiples devoirs administratifs, le D^r Bohren peut maintenant consacrer ses connaissances et son expérience — pour le plus grand bien de la classe travailleuse — aux problèmes de l'assurance-vieillesse et survivants et de la réorganisation de l'assurance militaire. M. le D^r Bohren a les qualités d'un homme d'Etat, et nous attendons encore beaucoup de lui.

Le D^r Bohren peut être certain de la reconnaissance du monde travailleur. Son nom est désormais ineffaçablement lié à l'histoire de l'évolution sociale en Suisse. En terminant, nous exprimons l'espoir que la SUVAL continue d'être gérée dans l'esprit du D^r Bohren.

Bibliographie.

Alice Descœudres. Des Héros. Biographie pour la jeunesse. Trois volumes. Imprimeries des Coopératives réunies, La Chaux-de-Fonds.

Le magnifique recueil de biographies qu'Alice Descœudres, consacré aux meilleurs des hommes de tous les temps, est un vrai trésor non seulement pour la jeunesse, mais aussi pour les adultes. La seule chose que nous reprochions peut-être à Alice Descœudres, c'est de placer ses héros sur un piédestal trop élevé, si haut qu'on ne peut plus guère les considérer comme des êtres humains. Cela diminue à nos yeux la valeur éducative de son remarquable ouvrage.

Qu'Alice Descœudres nous pardonne notre présomption. Mais il nous est souvent arrivé de voir des enfants et des jeunes gens plutôt accablés qu'édifiés par la grandeur de l'exemple qu'on leur propose, en leur racontant la vie de tel héros « sans peur et sans reproche », et désespérés par le contraste qu'ils découvrent entre la perfection de ces êtres et leur infériorité à eux. C'est pourquoi nous pensons qu'il vaut mieux leur montrer les grands hommes comme des êtres humains qui, à côté de leurs dons merveilleux, peuvent avoir les mêmes faiblesses que nous. Loin d'en être amoindris, ces héros ne seront que plus proches du cœur des jeunes et le récit de leur vie où tout n'est pas exceptionnel leur donnera du courage, le désir de les imiter et même l'espoir de leur ressembler.

Mais que cette remarque ne nous empêche pas d'admirer la magnifique suite des biographies qu'Alice Descœudres a rédigée pour nous.